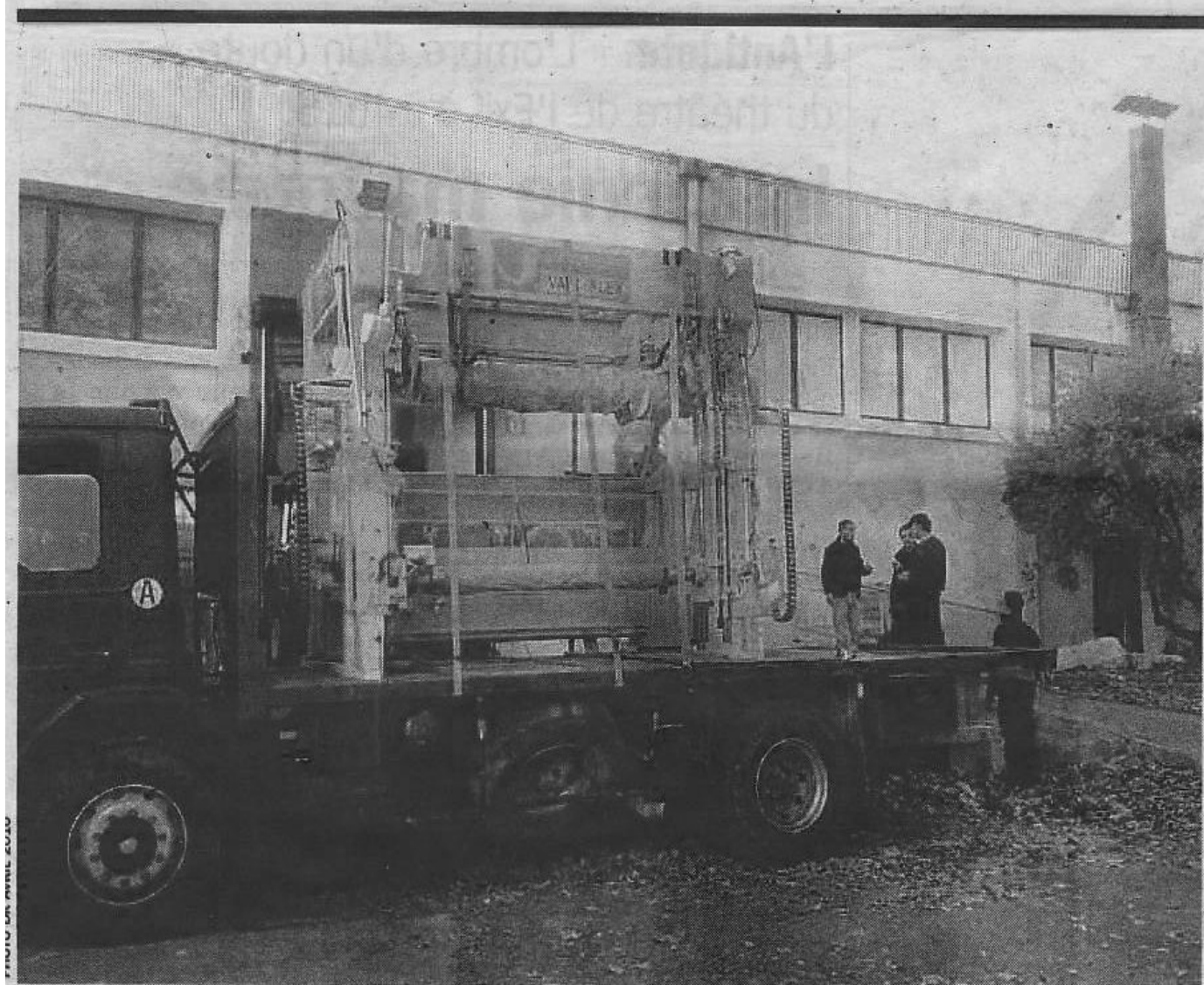


8

Pays Vauclusiens

Actualité



SWM avait affirmé souhaiter développer un programme de soutien à la création d'emplois à hauteur des emplois supprimés... Ceux des démanteleurs et déménageurs des machines sont-ils compris dans le quotat ?

MALAUCENE. La revitalisation de l'ancien site des Papeteries n'avance pas... Le syndicat relance les autorités.

La CGT se rappelle au bon souvenir du Préfet...

■ Par la voix conjointe de Jean-Marc Moulin, délégué syndical des anciennes Papeteries de Malaucène et Thierry Georges, secrétaire général de l'Union Locale CGT, une lettre ouverte a été adressée (*) à Monsieur le Préfet de Vaucluse pour lui rappeler que le syndicat a « exprimé à plusieurs reprises la volonté d'être considéré comme un interlocuteur à part entière ».

La fermeture des Papeteries a mis en 2009, 211 salariés à la porte de l'usine, démantelée... (Sans compter les 69 autres licenciés en 2007, ce qui devait soit disant « sauver » les emplois restants). La vies de ces salariés ainsi que celles de leurs familles, de tout le village de Malaucène s'en sont trouvées profondément bouleversées mais apparemment pour les autorités de l'État, ils n'ont plus voix au chapitre... Pas plus que leurs élus et représentants syndicaux...

Pourtant, la CGT n'a eu de cesse de demander « d'être invitée à participer aux analyses, réflexions, débats et travaux concernant la Convention de revitalisation et ce, sans succès à ce jour, puisque nous sommes systématiquement ignorés. » Pour preuve : « Ainsi nous avons émis il y a plus d'un an la demande concernant un bilan chiffré, clair et non équivoque de précédente revitalisation portant sur la machine à papier, ce sans succès à ce jour ». Pourtant M Burdeyron avait exprimé sa compréhension de ces demandes devant l'ensemble des interlocuteurs réunis à la CoVe.

Est-ce à dire que ce bilan est, en fait, si peu probant qu'il ne pourrait résister à un examen ?

Les deux responsables syndicaux indiquent également que leur requête d'information concernant l'avancée du dossier de la pollution du site n'a

pas eu de réponse. Où en est-on des études menées ? A quand un diagnostic final « en toute transparence », alors qu'il avait été fait état dans la presse de la communication d'un « diagnostic avant la fin du mois de juin » ?

Jean-Marc Moulin et Thierry Georges, ne peuvent donc « qu'exprimer haut et fort... (leur) étonnement et mécontentement de constater combien notre organisation syndicale est si peu considérée, alors que nous avons tou-

jours assumé nos responsabilités, tenu scrupuleusement nos engagements et joué un rôle moteur essentiel dans des périodes très sensibles... »

Ils se disent sûrs que des instructions seront données pour la prise en compte de leurs demandes, sachant qu'il « ne suffit pas de prôner l'importance du dialogue social, il faut - c'est une évidence à nos yeux - le pratiquer au quotidien ».

MS

▲ (* le 20 juillet dernier)

La pollution au cœur du problème

■ On s'étonne de ces retards d'information et concertation qui ressemblent en effet à un manque de considération évident. Mais aussi on ne peut s'empêcher de penser que cette sorte de dédain, par delà le syndicat, englobe tous les anciens salariés des Papeteries... Parce qu'ils n'y travaillent plus, ils n'auraient rien à dire ni à faire valoir pour l'avenir de ce site, laissé à l'abandon ? Et côté population, beaucoup estime aussi que SWM « s'en est tiré à bons comptes ! » ; Concernant les créations d'emplois, il y en aurait moins d'une centaine (86) et comme le regrette le syndicat, les anciens Papetiers ne sont même pas prioritaires.

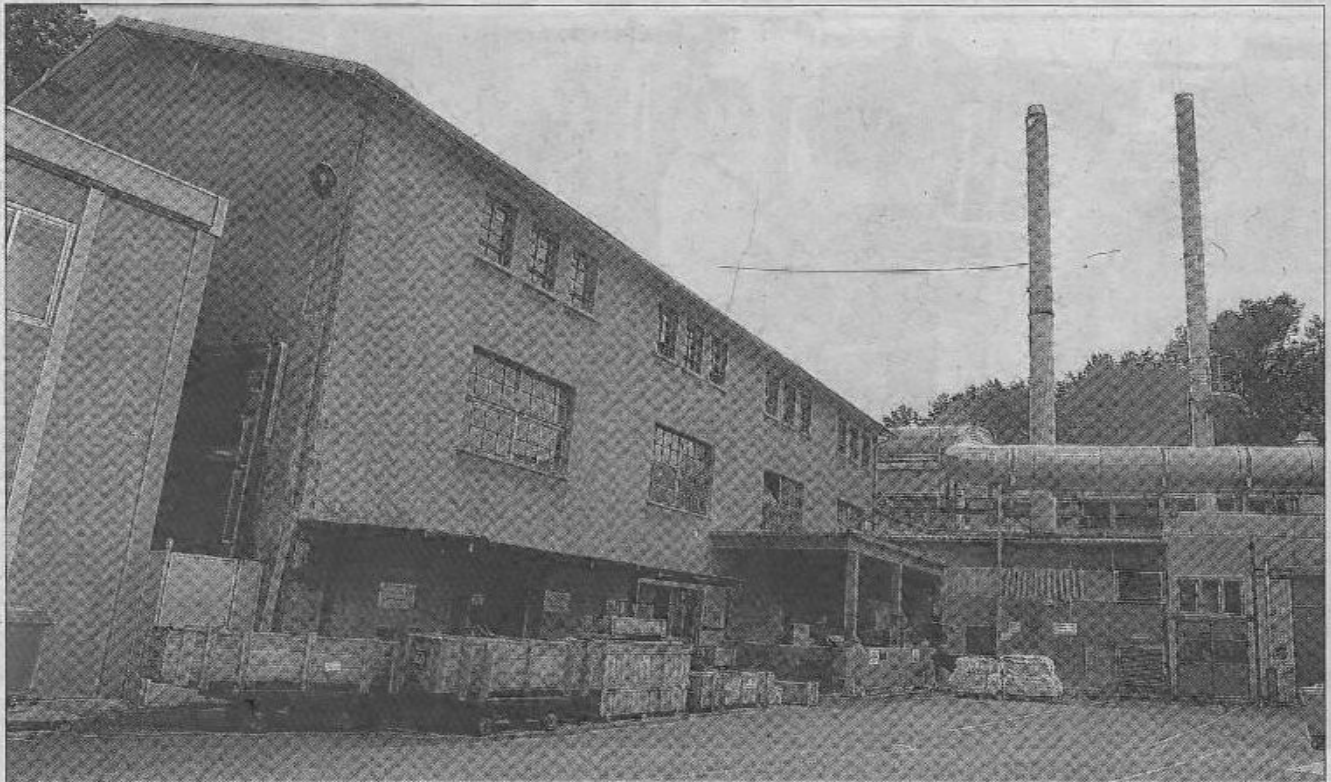
Après la décision du maire UMP Dominique Bodon de changer le POS pour permettre un hypothétique projet immobilier et touristique, la solution artisanale et industrielle « beaucoup moins intéressante pour le propriétaire » est tombée à la trappe. Reste que la revitalisation du site passe par sa dépollution.

Selon Jean-Marc Moulin, les carotages et sondages qui ont été effectués n'ont pas donné toute la mesure des déchets chimiques qui subsistent dans le sol : « Les anciens auraient pu indiquer d'autres zones où chercher ». Quoiqu'il en soit les résultats des sondages avaient amenés la mairie à prendre un arrêté municipal, validé par la préfecture. Celui-ci interdit la consommation des eaux en surface et de la nappe phréatique sur environ 400 mètres et déconseille de les utiliser pour l'arrosage et les piscines.

Les salariés sont allés aux prud'hommes pour dénoncer la validité du « licenciement économique » et obtenir des réparations supplémentaires... Au niveau du site lui-même, il y a aussi à craindre que le groupe cherche à minimiser ou à se décharger de ses responsabilités sur les collectivités locales... A moins qu'il refuse toute espèce de transaction, le risque étant que le site reste une friche industrielle.

PAPETERIES Schweitzer-Mauduit prendra en charge la remise en état du site

Un million d'euros pour dépolluer



Les Papeteries de Malaucène ont cessé toute activité en septembre 2009 la fermeture a été annoncé en avril.

Photo DL/Archives Christophe AGOSTINIS.

MALAUÈNE

Le serpent de mer de la dépollution des Papeteries de Malaucène sort la tête de l'eau du Groseau, la rivière qui traverse le site industriel fermé depuis avril 2009. Le propriétaire Schweitzer-Mauduit financera le million d'euros de la facture, comme l'a confirmé un cadre de la société américaine joint par téléphone.

La pollution touche deux secteurs

Une réunion du Comité départemental des risques sanitaires et technologiques s'est tenue en préfecture jeudi dernier où a été présenté le bilan des analyses effectuées sur site. Le préfet prendra un arrêté en début de semaine pour fixer les modalités, même s'il reste quelques études complémentaires.

Alain Barrafort de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement confie que la pollution touche deux secteurs.

À l'est ce sont des stockages de résidus de papier et des eaux colorées : « C'est une pollution très faible qui sera traitée par les meilleurs moyens possibles, cela nécessite des études. On estime cette opération à 250000 euros. Dans la zone ouest, en aval du Groseau c'est 75 % de la pollution de l'usine due à des trichloréthylènes. Là ce sera excavé et les terres seront dépolluées dans une structure spécialisée. Ça représente 100 m³ et ça coûtera 200 000 euros. Les autres 25 % de la dépollution seront plus techniques et elle coûtera entre 250 000 et 540 000 euros.

Schweitzer-Mauduit annonce que les travaux pourraient débuter cette année.

L'usine serait mise en vente en totalité soit les 33 hectares d'un seul tenant. Le responsable ajoute que les discussions avec des investisseurs sont en cours.

Appliquer la règle du pollueur-payeur

Du côté de syndicats, on ne se réjouit pas, c'est plutôt "Wait and see". Thierry Georges, secrétaire général de la CGT de Vaison-Malaucène reste prudent :

« Quand nous aurons les documents que nous avons demandés au préfet sur ce dossier on répondra de façon plus fine. Mais que Schweitzer-Mauduit paye selon la règle pollueur-payeur. On attend pour voir quand les travaux vont commencer. Dans le passé, on a vu que tout ce qui avait été annoncé n'a pas toujours été réalisé. »

Bruno ALBERRO